

TAXE D'APPRENTISSAGE

Formulaire de versement de la fraction du 13 %

(à retourner à l'équipe Relations Entreprises avant le 31 mai 2021)



Coordonnées de l'Équipe Relations Entreprises

EKLYA SAINT-ETIENNE

SEGUIN Maryline

49 cours Fauriel – CS 30227 - 42013 Saint-Etienne Cedex 2

Tél. **04.77.49.24.66** / Mob. **06.25.24.6.20** / Courriel : **m.seguin@lyon-metropole.cci.fr**

Coordonnées du destinataire du reçu libératoire dans votre entreprise

Raison sociale SIRET

NOM / Prénom

Adresse

Tél. Mob. Courriel

Le cas échéant, nom et coordonnées de l'expert comptable ou du cabinet comptable qui s'occupe de la taxe d'apprentissage pour votre entreprise :

NOM / Prénom

Tél. Mob. Courriel

Bénéficiaire de la fraction du 13 % de votre Taxe d'Apprentissage (=0.68% de la Masse salariale 2020)

Au titre du financement des formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage.

Règlement par Chèque Virement

NOM de l'école

EKLYA SCHOOL OF BUSINESS SAINT-ETIENNE
49 COURS FAURIEL – CS 30227
42013 SAINT-ETIENNE Cedex 2

Numéro d'UAI : 0422302Z

Objet du virement : VERSEMENT TA EKLYA SAINT-ETIENNE

Chèque à l'ordre de : EKLYA

INTITULE DU COMPTE : CCI LYON METROPOLE
IBAN : FR76 4097 8000 5605 2299 5300 219
CODE BIC / SWIFT : BSPFFRPPXXX

Montant : €

Règlement avant le 31 mai 2021

ENTREPRISE

Taxe d'apprentissage : 0,68% de la masse salariale

Le calcul du montant global à verser reste le même.



OPCO
OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES

87% POUR L'APPRENTISSAGE À VERSER À L'OPCO

87%

100%

13%

ÉTABLISSEMENT

13% = LE SOLDE À VERSER À L'ÉTABLISSEMENT